ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE Bureau international



DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets 6: D06F 58/00

(11) Numéro de publication internationale: A1

WO 97/33032

(43) Date de publication internationale:12 septembre 1997 (12.09.97)

(21) Numéro de la demande internationale:

PCT/FR97/00408

(81) Etats désignés: CA, US, brevet européen (AT, BE, CH, DE,

DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE).

(22) Date de dépôt international:

7 mars 1997 (07.03.97)

Publiée

(30) Données relatives à la priorité:

96/02895

7 mars 1996 (07.03.96)

(71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): A.R.M.I.N.E.S. (ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DES METHODES ET PROCESSUS INDUSTRIELS) [FR/FR]; 60, boulevard

Saint-Michel, F-75272 Paris Cédex 06 (FR).

(72) Inventeur; et

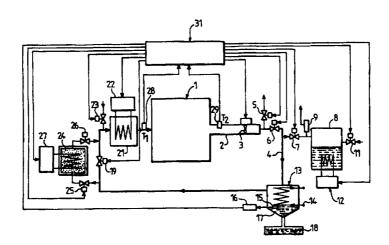
(75) Inventeur/Déposant (US seulement): CLODIC, Denis [FR/FR]; 44, rue Emile-Lepeu, F-75011 Paris (FR).

(74) Mandataires: BRUDER, Michel etc.; Cabinet Bruder Michel, Conseils en Propriété Industrielle, 46, rue Decamps, F-75116 Paris (FR).

Avec rapport de recherche internationale.

(54) Title: METHOD AND APPARATUS FOR DRYING A LOAD OF MOIST FIBROUS MATERIAL, PARTICULARLY A LOAD OF LAUNDRY

(54) Titre: PROCEDE ET INSTALLATION DE SECHAGE D'UNE MASSE DE MATIERE FIBREUSE HUMIDE, NOTAMMENT D'UNE MASSE DE LINGE



(57) Abstract

A method and an apparatus for drying a load of moist fibrous material, particularly a load of laundry washed and placed in a washer/drier machine or a clothes drier, wherein a closed-circuit flow of superheated steam at 102-180 °C and substantially at atmospheric pressure is passed through the load of fibrous material. The method is characterized in that, prior to the superheated steam drying step, the air in the closed circuit is flushed therefrom by means of steam.

(57) Abrégé

La présente invention concerne un procédé et une installation de séchage d'une masse de matière fibreuse humide, notamment d'une masse de linge lavée et placée dans une machine lavante-séchante ou un sèche-linge, dans lequel on fait passer à travers la masse de matière fibreuse, en circuit fermé, de la vapeur d'eau surchauffée à une température comprise entre 102° et 180 °C et sensiblement à la pression atmosphérique. Ce procédé est caractérisé en ce qu'il comprend, avant la phase de séchage avec de la vapeur d'eau surchauffée, une phase préalable de chasse de l'air, présent dans le circuit fermé, au moyen de vapeur d'eau.

UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AT	Arménic	GB	Royaume-Uni	MW	Malawi
AT	Autriche	GE	Géorgie	MX	Mexique
AU AU	Australie	GN	Guinée	NE	Niger
AU BB	Barbade	GR	Grèce	NL	Pays-Bas
BE BE		HU	Hongrie	NO	Norvège
	Belgique Burkina Faso	IE	Irlande	NZ	Nouvelle-Zélande
BF		IT	Italie	PL	Pologne
BG	Bulgarie	JP	Japon	PT	Portugal
BJ	Bénin	KE	Kenya	RO	Roumanie
BR	Brésil	KG	Kirghizistan	RU	Fédération de Russie
BY	Bélarus	KP	République populaire démocratique	SD	Soudan
CA	Салада	IN.F	de Corée	SE	Suède
CF	République centrafricaine	KR	République de Corée	SG	Singapour
CG	Congo		Kazakhstan	SI	Slovénie
CH	Suisse	KZ	Liechtenstein	SK	Slovaquie
CI	Côte d'Ivoire	LI	Diversity	SN	Sénégal
CM	Cameroun	LK	Sri Lanka	SZ	Swaziland
CN	Chine	LR	Liberia	TD	Tchad
CS	Tchécoslovaquie	LT	Lituanie		
CZ	République tchèque	LU	Luxembourg	TG	Togo
DE	Allemagne	LV	Lettonie	TJ	Tadjikistan
DK	Danemark	MC	Monaco	TT	Trinité-et-Tobago
EE	Estonie	MD	République de Moldova	UA	Ukraine
ES	Espagne	MG	Madagascar	UG	Ouganda
FI	Finlande	ML	Mali	US	Etats-Unis d'Amérique
FR	France	MN	Mongolie	UZ	Ouzbékistan
GA	Gabon	MR	Mauritanie	VN	Viet Nam

5

15

*

PROCEDE ET INSTALLATION DE SECHAGE D'UNE MASSE DE MATIERE FIBREUSE HUMIDE, NOTAMMENT D'UNE MASSE DE LINGE.

La présente invention concerne un procédé et installation de séchage d'une masse de matière fibreuse humide, notamment d'une masse de linge lavée et placée dans une machine lavante-séchante ou un sèche-linge.

Dans les sèche-linge connus jusqu'à ce jour, on a 10 utilisé divers fluides chauds en tant que moyen de séchage. On a employé notamment de l'air chaud soufflé à l'intérieur d'un sèche-linge, à une température de l'ordre de 120°C, mais un tel procédé de séchage présente l'inconvénient d'être notablement long et d'entraîner une consommation importante d'énergie. Pour remédier à cet inconvénient, il a déjà été envisagé d'utiliser, pour le séchage du linge, de la vapeur d'eau surchauffée mise en circulation forcée à travers une enceinte contenant le linge à sécher.

Le document WO N°89/04 392 divulgue un procédé et un 20 appareil de séchage, au moyen de vapeur surchauffée, d'une linge contenue dans une enceinte. La vapeur surchauffée est amenée à circuler à travers l'enceinte, circuit fermé, au moyen d'un ventilateur monté en amont de l'enceinte et en aval d'une source de chaleur de manière à 25 refouler dans l'enceinte la vapeur d'eau s'évaporant à partir du linge. Au début d'un cycle de séchage, l'air contenu dans l'enceinte est refoulé par un évent auquel est connecté un condenseur branché en dérivation.

Le document EP-A-0 026 707 divulgue un procédé et une 30 installation de séchage dans laquelle le cycle de séchage comprend une première phase d'essorage dans laquelle on fait circuler à travers une enceinte, contenant la matière à sécher, de la vapeur d'eau produite par un générateur de vapeur indépendant et une seconde phase dans laquelle on fait circuler, au moyen d'un ventilateur branche en amont de l'enceinte, la vapeur d'eau évaporée à partir de la matière humide, cette vapeur d'eau passant à travers un surchauffeur. Un condenseur est branché en dérivation à la sortie de l'enceinte contenant la matière humide.

La présente invention concerne des perfectionnements apportés aux procédés et appareils de séchage connus permettant de réduire notablement la durée globale du séchage d'une masse de matière fibreuse et de diminuer considérablement le coût de l'installation de séchage.

10

15

20

25

30

A cet effet, ce procédé de séchage d'une masse de matière fibreuse humide, notamment d'une masse de linge humide après lavage, dans lequel on fait passer à travers la masse de matière fibreuse, en circuit fermé, de la vapeur d'eau surchauffée à une température comprise entre 102° et 180°C et sensiblement à la pression atmosphérique, caractérisé en ce qu'il comprend, avant la phase de séchage avec de la vapeur d'eau surchauffée, une phase préalable de chasse de l'air, présent dans le circuit fermé, au moyen de vapeur d'eau.

L'invention a également pour objet une installation de séchage d'une masse de matière fibreuse humide, notamment d'une masse de linge humide après lavage, comprenant une enceinte dans laquelle est logée la masse de linge humide, un générateur de vapeur, un surchauffeur, un condenseur, et un ventilateur pour faire circuler, dans une canalisation principale en circuit fermé, de la vapeur d'eau, surchauffée à une

température allant de 102° à 180°C, à travers l'enceinte et la masse de matière fibreuse humide qu'elle contient, caractérisée en ce que le ventilateur prévu pour assurer la circulation de la vapeur d'eau est constitué par un ventilateur aspirant branché, sur la canalisation principale, en aval de la sortie de l'enceinte, afin de créer une légère dépression dans cette enceinte, le condenseur et le surchauffeur sont branchés en série en amont de l'enceinte, la canalisation principale est connectée, du côté refoulement du ventilateur, d'une part à une première électrovanne de mise à l'air libre, branchée en dérivation, et d'autre part à une seconde électrovanne branchée en série et le générateur de vapeur est connecté à la canalisation principale, en aval de la seconde électrovanne, par l'intermédiaire d'une troisième électrovanne.

10

15

20

25

Le procédé et l'installation de séchage suivant la présente invention offrent l'avantage de permettre une simplification de l'installation. En effet, le rinçage préalable du circuit fermé de son air, au moyen de la vapeur d'eau, avant la phase de séchage proprement dite, permet un fonctionnement de l'installation à la pression atmosphérique et la température de la vapeur à l'intérieur de l'enceinte de séchage est donc obligatoirement toujours supérieure à 100°C pour une pression atmosphérique normale. On peut ainsi réduire notablement le coût d'un sèche-linge suivant l'invention du fait qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser des dispositifs d'étanchéité sophistiqués (joints étanches etc...).

On décrira ci-après, à titre d'exemple non limitatif, une forme d'exécution de la présente invention, en référence au dessin annexé dont la figure unique est un schéma d'une

installation de séchage de linge au moyen de vapeur d'eau surchauffée, suivant la présente invention.

L'installation de séchage comporte une enceinte 1 dans laquelle est placée la masse de matière fibreuse à sécher qui sera considérée, dans le cadre de la présente description, comme étant du linge humide tel qu'il se présente après lavage. L'enceinte 1 peut être constituée par un tambour mis en rotation par entraînement mécanique et pouvant tourner alternativement dans les deux sens, de manière à remuer le linge. L'enceinte 1 peut être aussi constituée par un sèchelinge dans lequel les pièces de linge sont immobiles en étant suspendues d'une manière appropriée. L'enceinte 1 peut être aussi du type à circulation continue des pièces de linge, d'une entrée à la sortie de l'enceinte.

10

15

20

25

30

L'enceinte 1 est reliée à un conduit de sortie 2 dans lequel est logé un ventilateur centrifuge 3 créant une dépression dans l'enceinte 1 lorsqu'il est mis en marche. Le conduit de sortie 2 est relié à une canalisation principale 4 branchée en circuit fermé avec l'enceinte 1 et reliée à cet effet à un orifice d'entrée de cette enceinte. Cette canalisation principale 4 est destinée à la circulation, en circuit fermé, de vapeur d'eau surchauffée et/ou d'air, comme il sera précisé plus loin. A la canalisation 4 est reliée, en aval du ventilateur 3, une électrovanne 5 formant également une soupape de mise à l'air libre, tarée par exemple à une pression de 1,05 bar absolu. En aval du point de branchement de l'électrovanne 5 est branchée une autre électrovanne 6, en série dans la canalisation 4, et en aval de cette électrovanne 6 est branchée en dérivation une autre électrovanne 7 reliée à la partie supérieure d'un générateur de vapeur 8. Sur la

canalisation reliant l'électrovanne 7 au générateur de vapeur 8 est branchée une soupape de sécurité 9 tarée à une pression de 1,2 bar absolu par exemple. Le générateur de vapeur 8 est relié à une source d'eau par l'intermédiaire d'une vanne 11 et il comporte un dispositif de chauffage électrique 12 pour provoquer la vaporisation de l'eau contenue dans le générateur 8.

Sur la canalisation 4 est branché en série, en aval du générateur de vapeur 8, un condenseur de vapeur 13 doté d'un circuit de refroidissement à air ou à eau 14. Le condenseur 13 est réglé de telle manière que la température de condensation soit toujours légèrement supérieure à la température de saturation correspondant à la pression atmosphérique, c'est-à-dire 100°C pour une pression atmosphérique normale. Le condenseur 13 contient un flotteur 15 relié à un capteur de niveau 16 détectant le niveau d'eau dans un récupérateur de condensat 17 se trouvant à la partie inférieure du condenseur 13. En dessous du récupérateur de condensat 17 se trouve un réservoir de condensat 18.

10

15

Après le condenseur 13, c'est-à-dire vers l'aval dans le sens de la circulation de la vapeur, la canalisation principale en circuit fermé 4 comporte une électrovanne 19 branchée en série. La canalisation 4 est ensuite raccordée à l'entrée d'un surchauffeur 21. Ce surchauffeur 21 comporte un circuit de chauffage électrique 22 produisant la surchauffe de la vapeur d'eau à une température allant de 102°C à 180°C. En amont du surchauffeur 21, une électrovanne 23 est branchée sur la canalisation 4 pour permettre une admission d'air dans le circuit principal.

Suivant une variante le générateur de vapeur 8 pourrait être associé au surchauffeur 21, en formant une seule et même unité fournissant de la vapeur surchauffée à partir d'eau liquide.

L'installation peut également comporter un déshydrateur 24 branché en parallèle sur l'électrovanne 19 et relié à la canalisation principale 4, de part et d'autre de l'électrovanne 19, par deux électrovannes 25 et 26. Le déshydrateur 24 comporte une matrice en une matière déshydratante, capable d'absorber ou d'adsorber la vapeur d'eau et pouvant être régénérée par chauffage au moyen d'un dispositif de chauffage électrique 27.

5

10

15

20

25.

La température du fluide (vapeur d'eau et/ou air) s'écoulant dans le circuit principal 4 est contrôlée au moyen de deux sondes thermiques 28,29 montées respectivement à l'entrée et à la sortie de l'enceinte 1, afin de détecter les températures d'entrée T1 et de sortie T2 de la vapeur passant à travers l'enceinte 1.

Les diverses électrovannes 5,6,7,11,19,23,25,26, le circuit de chauffage 12 du générateur de vapeur 8, le circuit de chauffage 22 du surchauffeur 21 et le dispositif de chauffage 27 du déshydrateur 24 sont connectés à un circuit de commande automatique général 31 qui règle le fonctionnement de l'installation. Ce dispositif 31 est également connecté au ventilateur centrifuge 3 pour commander la mise en marche et l'arrêt de ce ventilateur. Le dispositif 31 reçoit également des informations en provenance du capteur de niveau 16 du condenseur 13 et des sondes thermiques 28 et 29.

On décrira maintenant le fonctionnement de l'installation mettant en oeuvre le procédé de séchage suivant la présente invention.

Dans le cas d'un procédé discontinu, c'est-à-dire du séchage de lots de linge successifs, le procédé de séchage comporte une première phase au cours de laquelle l'air humide présent normalement dans le circuit principal 4 est remplacé par de la vapeur d'eau, surchauffée ou non, circulant en circuit ouvert. Cet air humide se trouve dans l'enceinte 1 et le taux d'humidité et la température de cet air sont variables. Au début de la première phase, le dispositif de commande automatique 31 provoque plusieurs opérations simultanées à savoir, la mise en route du générateur de vapeur 8, de manière à produire dans ce générateur de la vapeur à une température de 102°C, l'ouverture des électrovannes 5 et 7, la fermeture de l'électrovanne 6, la mise en route du ventilateur 3 éventuellement la mise en route du surchauffeur 21. ventilateur 3 crée une dépression à l'intérieur de l'enceinte 1, si bien que la vapeur produite par le générateur de vapeur 8 s'écoule successivement à travers l'électrovanne 7 ouverte, la canalisation principale 4, le condenseur 13 dont le système de refroidissement externe est arrêté pendant cette phase et l'électrovanne 19 ouverte et elle est introduite dans surchauffeur 21 puis dans l'enceinte 1 et cette vapeur chasse l'air contenu dans le circuit principal et dans l'enceinte 1, cet air étant refoulé vers l'extérieur, conjointement avec la vapeur d'eau, à travers l'électrovanne 5 ouverte. Cette première phase de chasse et de remplacement de l'air humide par de la vapeur d'eau, éventuellement surchauffée, dure un temps prédéterminé qui peut être aisément calculé à partir du volume

10

15

20

25,

connu de l'installation. A la fin de cette première phase, seule de la vapeur d'eau, surchauffée ou non, circule dans la canalisation principale 4, à la pression atmosphérique, et le circuit ne contient plus d'air. A ce moment, le dispositif de commande automatique 31 provoque la fermeture des électrovannes 5,7, l'arrêt du générateur de vapeur 8 et l'ouverture de l'électrovanne 6, ce qui établit un circuit fermé pour la circulation ultérieure de la vapeur.

10

15

20

25

30

Le procédé de séchage passe ensuite à une seconde phase ou phase principale au cours de laquelle le linge contenu dans l'enceinte 1 est séché par la vapeur surchauffée et l'eau extraite du linge est condensée d'une manière continue dans le condenseur 13. Au début de cette phase le dispositif de commande automatique 31 provoque la mise en service du surchauffeur 21, s'il ne l'était pas déjà au cours de la première phase de chasse de l'air. Au cours de la phase principale de séchage, le ventilateur 3 continue à tourner en produisant la circulation en circuit fermé de la vapeur d'eau qui est surchauffée dans le surchauffeur 21. Dans le condenseur 13, une partie de la vapeur d'eau se condense et le condenseur retire ainsi une quantité d'eau progressivement croissante du circuit fermé, en permettant le fonctionnement optimal du sèche-linge. La puissance du condenseur 13 est asservie à la température T2 de sortie de la vapeur de l'enceinte 1. En fait au fur et à mesure que le séchage progresse, le débit d'eau extraite du linge diminue, la température Tl augmente et la puissance du condenseur 13 diminue. Le niveau du condensat recueilli dans le récupérateur 17 est détecté par le flotteur 15 agissant sur le capteur de niveau 16. Ce capteur 16 permet, conjointement avec les sondes de température 28 et 29, de

déterminer la fin du séchage. Autrement dit, lorsque le capteur de niveau 16 détecte que le niveau de l'eau condensée dans le récupérateur de condensat 17 ne varie pratiquement plus et les sondes de température 28 et 29 indiquent que les températures d'entrée T1 et de sortie T2 sont pratiquement identiques, ceci signifie que le linge a atteint son point de séchage final. A ce moment, le dispositif de commande automatique 31 arrête automatiquement le cycle de séchage.

La phase principale de séchage à l'aide de vapeur d'eau surchauffée peut être éventuellement suivie d'une troisième phase de séchage au moyen d'air sec.

REVENDICATIONS

1. Procédé de séchage d'une masse de matière fibreuse humide, notamment d'une masse de linge humide après lavage, dans lequel on fait passer à travers la masse de matière fibreuse, en circuit fermé, de la vapeur d'eau surchauffée à une température comprise entre 102° et 180°C et sensiblement à la pression atmosphérique, caractérisé en ce qu'il comprend, avant la phase de séchage avec de la vapeur d'eau surchauffée, une phase préalable de chasse de l'air, présent dans le circuit fermé, au moyen de vapeur d'eau.

10

15

20

25.

30

2. Installation de séchage d'une masse de matière fibreuse humide, notamment d'une masse de linge humide après lavage, comprenant une enceinte (1) dans laquelle est logée la masse de linge humide, un générateur de vapeur surchauffeur (21), un condenseur (13), et un ventilateur (3) pour faire circuler, dans une canalisation principale (4) en circuit fermé, de la vapeur d'eau surchauffée à une température allant de 102° à 180°C à travers l'enceinte (1) et la masse de matière fibreuse humide qu'elle contient, caractérisée en ce que le ventilateur (3) prévu pour assurer la circulation de la vapeur d'eau est constitué par un ventilateur aspirant branché, sur la canalisation principale (4), en aval de la sortie de l'enceinte (1), afin de créer une légère dépression dans cette enceinte, le condenseur (13) et le surchauffeur (21) sont branchés en série en amont de l'enceinte (1), la canalisation connectée, du côté refoulement principale (4)est ventilateur (3), d'une part à une première électrovanne (5) de mise à l'air libre, branchée en dérivation, et d'autre part à une seconde électrovanne (6) branchée en série et le générateur de vapeur (8) est connecté à la canalisation principale (4), en

aval de la seconde électrovanne (6), par l'intermédiaire d'une troisième électrovanne (7).

- 3. Installation suivant la revendication 2 caractérisée en ce que le condenseur (13) contient un flotteur (15) relié à un capteur de niveau (16) détectant le niveau d'eau dans un récupérateur de condensat (17) se trouvant à la partie inférieure du condenseur (13).
- 4. Installation suivant l'une des revendications 2 et 3 caractérisée en ce que la canalisation principale (4) comporte une quatrième électrovanne (19) branchée en série et sur cette électrovanne (19) est branché en parallèle un déshydrateur (24) relié à la canalisation (4), de part et d'autre de la quatrième électrovanne (19), par des cinquième et sixième électrovannes (25,26), le déshydrateur (24) comportant une matrice en matière déshydratante pouvant être régénérée par chauffage au moyen d'un dispositif de chauffage électrique (27).

10

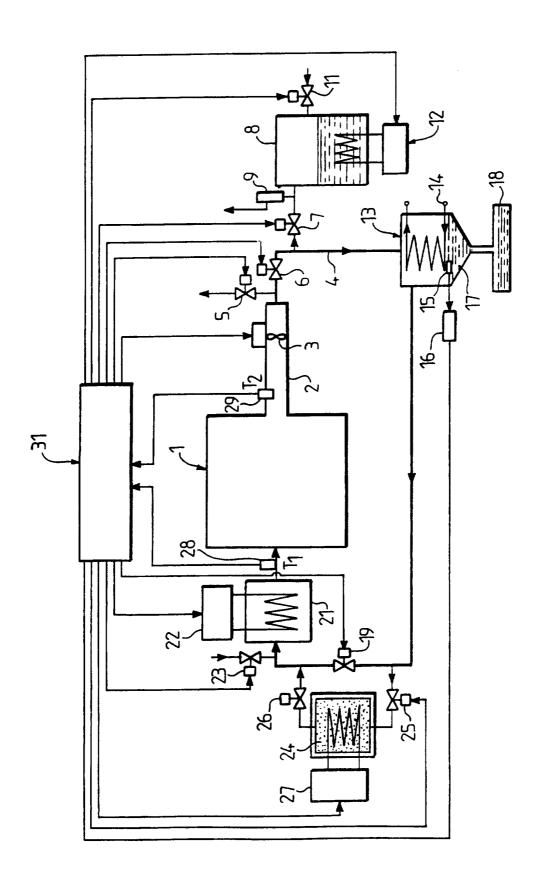
15

- 5. Installation suivant l'une des revendications 2 à 4 caractérisée en ce qu'elle comporte deux sondes thermiques (28,29) montées respectivement à l'entrée et à la sortie de l'enceinte (1) afin de détecter les températures d'entrée (T1) et de sortie (T2) de la vapeur d'eau surchauffée passant à travers l'enceinte (1).
- 6. Installation suivant l'une des revendications 2 à 5 caractérisée en ce qu'elle comporte un dispositif de commande automatique (31) réglant le fonctionnement de l'installation, 25. connecté ce dispositif étant aux électrovannes (5, 6, 7, 11, 19, 23, 25, 26) de l'installation, aux circuits chauffage (12,22) du générateur de vapeur (8) du surchauffeur (21) et à un circuit de chauffage (27) d'un 30 déshydrateur éventuel (24), afin de commander le fonctionnement

de ces divers éléments, et étant connecté à un capteur (16) du niveau du condensat dans le condenseur (13) et à des sondes thermiques (28,29) détectant les températures d'entrée (T1) et de sortie (T2) de la vapeur d'eau surchauffée dans l'enceinte (1), de manière à commander le fonctionnement des divers éléments de l'installation en fonction du niveau du condensat et des températures détectées.

WO 97/33032 PCT/FR97/00408

1/1



INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Inter. nal Application No PCT/FR 97/00408

A. CLASSI	IFICATION OF SUBJECT MATTER D06F58/00		ţ.
According t	to International Patent Classification (IPC) or to both national cl	assification and IPC	
	S SEARCHED	form a mhala)	
IPC 6	locumentation searched (classification system followed by classif D06F	icagon symbols)	
Documentat	tion searched other than minimum documentation to the extent t	hat such documents are included in the fields s	earched
Electronic d	data base consulted during the international search (name of data	base and, where practical, search terms used)	
C. DOCUM	MENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category *	Citation of document, with indication, where appropriate, of the	ne relevant passages	Relevant to claim No.
A	WO 89 04392 A (T.J. STUBBING) 1 cited in the application see claims; figures	18 May 1989	1,2,5,6
A	EP 0 026 716 A (INSTITUT TEXTION FRANCE) 8 April 1981 cited in the application see claims; figures	LE DE	1,2,4-6
A	FR 1 003 692 A (R. PATERAS PESO March 1952 see the whole document	CARA) 21	1,2,6
A	GB 443 672 A (S.A.R.L. GANEVAL SAINT-GENIS) 4 March 1936 see the whole document	&	1,2
Furt	ther documents are listed in the continuation of box C.	X Patent family members are listed	in annex.
"A" docum	ategories of cited documents: The state of the art which is not defining the general state of the art which is not defined to be of particular relevance.	"T" later document published after the int or priority date and not in conflict w cited to understand the principle or t invention	ith the application but
"E" earlier filing ("L" docum which citatio "O" docum other (document but published on or after the international	'X' document of particular relevance; the cannot be considered novel or canno involve an inventive step when the document of particular relevance; the cannot be considered to involve an it document is combined with one or ments, such combination being obvious the art.	t be considered to ocument is taken alone claimed invention inventive step when the fore other such docu-
later t	han the priority date claimed	"&" document member of the same paten	
	6 June 1997	Date of mailing of the international s	2 5. 06. 97
Name and	mailing address of the ISA European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2	Authorized officer	
	NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+ 31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+ 31-70) 340-3016	Courrier, G	

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

Intern ial Application No PCT/FR 97/00408

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
WO 8904392 A	18-05-89	AT 111980 T AU 611983 B AU 2716588 A CA 1337152 A DE 3851636 D DE 3851636 T EP 0395685 A FI 91891 B GB 2209383 A,B JP 3501813 T NO 177437 B US 5228211 A	15-10-94 27-06-91 01-06-89 03-10-95 27-10-94 11-05-95 07-11-90 13-05-94 10-05-89 25-04-91 06-06-95 20-07-93
EP 26716 A	08-04-81	FR 2466726 A JP 57001402 A US 4385450 A	10-04-81 06-01-82 31-05-83
FR 1003692 A	21-03-52	NONE	
GB 443672 A		NONE	

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Der. : Internationale No PCT/FR 97/00408

			<u> </u>
A. CLASSI CIB 6	EMENT DE L'OBIET DE LA DEMANDE D06F58/00		15
Selon la cla	assification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classif	ication nationale et la CIB	·
B. DOMA	INES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
CIB 6	ition minimale consultée (système de classification suivi des symboles d DOGF	de classement)	
Documenta	ation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure of	ù ces documents relévent des domaines s	ur lesquels a porté la recherche
Base de doi utilisés)	nnées électronique consultée au cours de la recherche internationale (n	om de la base de données, et si cela est i	réalisable, termes de recherche
C. DOCUM	MENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégone *	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication	des passages pertinents	no. des revendications visées
A	WO 89 04392 A (T.J. STUBBING) 18 M cité dans la demande voir revendications; figures	Mai 1989	1,2,5,6
A	EP 0 026 716 A (INSTITUT TEXTILE I FRANCE) 8 Avril 1981 cité dans la demande voir revendications; figures	DE	1,2,4-6
A	FR 1 003 692 A (R. PATERAS PESCAR/ Mars 1952 voir le document en entier	A) 21	1,2,6
A	GB 443 672 A (S.A.R.L. GANEVAL & SAINT-GENIS) 4 Mars 1936 voir le document en entier		1,2
Voir	r la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	X Les documents de familles de bre	evets sont indiqués en annexe
'A' docum	s spéciales de documents cités: "Interprétable de la technique, non séré comme particulièrement pertinent	document ulterieur publié après la da date de priorité et n'appartenenant p technique pertinent, mais cité pour c	as a l'état de la omprendre le principe
"E" docum ou api "L" docum priorit autre "O" docum une ex	nent antèrieur, mais publié à la date de dépôt international rès cette date ent pouvant jeter un doute sur une revendication de	ou la théorie constituant la base de l' document particulièrement pertinent, être considérée comme nouvelle ou c inventive par rapport au document of document particulièrement pertinent, ne peut être considérée comme impli lorsque le document est associé à un documents de même nature, cette co pour une personne du mêtier	l'invention revendiquée ne peut comme impliquant une activité onsidéré isolément l'invention revendiquée quant une activité inventive ou pluseurs autres
postén	neurement à la date de priorité revendiquée	k' document qui fait partie de la même	
	6 Juin 1997	Date d'expédition du présent rapport	2 5. 06. 97
	esse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2	Fonctionnaire autorisé	
	NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (- 31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+ 31-70) 340-3016	Courrier, G	

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Den Internationale No
PCT/FR 97/00408

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membrc(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 8904392 A	18-05-89	AT 111980 T AU 611983 B AU 2716588 A CA 1337152 A DE 3851636 D DE 3851636 T EP 0395685 A FI 91891 B GB 2209383 A,B JP 3501813 T NO 177437 B US 5228211 A	15-10-94 27-06-91 01-06-89 03-10-95 27-10-94 11-05-95 07-11-90 13-05-94 10-05-89 25-04-91 06-06-95 20-07-93
EP 26716 A	08-04-81	FR 2466726 A JP 57001402 A US 4385450 A	10-04-81 06-01-82 31-05-83
FR 1003692 A	21-03-52	AUCUN	
GB 443672 A		AUCUN	